



## URGENCE REVALORISATION

41 % des agent-es de la Fonction Publique s'estiment mal payé-es, taux très supérieur au secteur privé.

Étonnant ? Pas vraiment et même ce taux d'insatisfaction paraît même faible quand on sait que **depuis 2000, le décrochage de la valeur du point par rapport à l'évolution des prix s'élève à 21,05 % et à 11,29 % si l'on ne remonte que jusqu'à 2010.** Vous lisez bien, nos salaires ont décroché de plus de 20 % en 20 ans !

Le principe des grilles et des prises d'échelon à l'ancienneté dans la fonction publique de carrière était de reconnaître l'expertise au fil de l'ancienneté acquise. **Grâce au gel du point d'indice, c'est devenu le seul moyen de (mal) compenser l'inflation.** Mal, car la grille C est malheureusement scotchée au SMIC. Cette smicardisation touche maintenant la grille B qui commence au même niveau que la grille C. La grille A au rythme de l'inflation actuelle va subir le même destin.

L'annonce par voie de presse d'Amélie de Montchalin d'une revalorisation du point d'indice avant l'été prochain arrive dans ce contexte. Pourtant le 16 février dernier, la ministre répétait la main sur le cœur aux organisations syndicales qu'une telle « mesure électoraliste » reviendrait à prendre les agent-es et leurs organisations syndicales « pour des imbéciles ».

**Le gouvernement concède enfin que seul le dégel du point d'indice permet une augmentation générale du salaire des fonctionnaires.** Il désavoue ainsi sa propre doctrine affirmée depuis 5 ans contre l'avis de toutes les organisations syndicales. Le gouvernement reconnaît aussi que s'agissant de la prise en compte de l'inflation, c'est bien l'évolution de la valeur du point d'indice qui est l'outil irremplaçable pour le pouvoir d'achat des agentes et des agents de la Fonction publique.

## QUAND ET COMBIEN ?

Nous savons d'expérience que les promesses n'engagent que celles et ceux qui y croient. **Au cas présent, la promesse n'est ni chiffrée ni datée !** Que voilà une attitude disruptive...

**La CGT réclame depuis plusieurs mois un rattrapage immédiat équivalent à + 10 % de la valeur du point d'indice.**

Malheureusement, il n'y aura aucun cadeau pour les salarié-es. Le fait de remettre cette augmentation à l'après élection en est un signal fort !

Bref nous n'aurons que les augmentations que nous irons chercher par nos luttes.

## + 10 % SUR LES IKM

Seul chiffrage dans les annonces d'A. de Montchalin, le gouvernement a décidé d'une revalorisation de 10 % des indemnités kilométriques versées aux agent-es utilisant leur véhicule personnel dans le cadre de leurs déplacements professionnels.

Vu le prix du litre de carburant, cette annonce est loin de couvrir l'inflation.

Nous en sommes réduits à payer pour travailler. C'est raccord avec le projet néo-libéral.

**La CGT ne saurait trop vous conseiller de réserver systématiquement les véhicules de l'administration et de ne plus utiliser vos véhicules personnels.**

## BLOCAGE DES PRIX

Vous vous dites peut-être que nous augmenter, c'est bien mais à quoi bon si l'inflation a toujours un coup d'avance ?

Il y aurait donc deux revendications complémentaires à ajouter au-delà d'un réajustement immédiat : **retour à l'indexation automatique du point d'indice sur les prix** (comme avant 1983) et en parallèle, le **blocage des prix** (au moins sur une liste de produits à définir). Le blocage des prix est nécessaire pour que nos augmentations ne soient pas diluées dans une hausse hors de contrôle comme le prix de l'énergie en ce moment.

## FOURNEL AU CHÂTEAU PAS AU FOURNEAU

Le DG est venu faire un petit tour à Châteaubriant pour faire un peu de propagande sur les « relocalisations-délocalisations » et y inaugurer l'antenne du CGR.

Si les représentant-es syndicaux ont passé leur tour, les pontes ont eu quand même un petit comité d'accueil. Histoire de rappeler qu'il n'y avait plus qu'un accueil SIP du public.

Au passage, autant pour les grands discours sur le service public renforcé avec le NRP, l'accueil a été fermé à l'occasion de ces « festivités ». Les agent-es de Châteaubriant ont aussi fait part de leur désaccord sur la délocalisation à venir de la mission foncière dans le cadre de la mise en place du futur service départemental foncier. Le maire a d'ailleurs souligné dans son discours combien il était attaché au service Foncier à Châteaubriant.

Pan dans la face des grands « réformateurs » !